

Le traitement permet de tracer et fiabiliser le calcul de la capacité de remboursement sur laquelle seront établies les mesures de remboursement et de tracer et fiabiliser le choix de traitement retenu par le gestionnaire du dossier.

Personnes concernées

- ◆ Déposants et co-déposants, signataires de la déclaration de surendettement

Catégories de données à caractère personnel	Durée de conservation
◆ Données d'identification	◆ 3 mois au plus
◆ Situation familiale	
◆ Formation - diplômes	
◆ Adresse	
◆ Vie professionnelle	
◆ Situation économique et financière	
◆ Moyens de déplacement	
◆ Autres données <ul style="list-style-type: none"> • Informations relatives à d'éventuels précédents dossiers (numéro, dates mesures) 	

Destinataires des données traitées (en fonction de leurs attributions respectives)

- ◆ Service(s) chargé(s) de la mise en œuvre et du droit d'accès
 - ◆ Gestionnaire du dossier et leur hiérarchie
 - ◆ Créanciers
 - ◆ Magistrats
- ◆ Membres de la Commission de surendettement
 - ◆ Déposants et leurs représentants légaux
 - ◆ Services de contrôle interne

Service(s) chargé(s) de la mise en œuvre	Service(s) chargé(s) du droit d'accès et de rectification		
◆ Implantations du Réseau, sièges du secrétariat d'une Commission de surendettement	◆ <u>implantation du réseau</u> de la Banque de France dans laquelle le dossier a été déposé		
Banque de France 1, rue de la Vrillière 75049 PARIS CEDEX 01 01 42 92 42 92 SIREN 572104891	Date de la déclaration	Référence du traitement	Transferts des données hors de l'Union européenne
	2 mars 2016	2016-129	NON